

Les avantages de l'alternance pour l'entreprise

- Une aide de l'État de 6 000 € versée aux entreprises pour le recrutement d'un.e apprenti.e. (entreprise de moins de 250 salariés)
- Une rémunération qui varie en fonction de l'âge.
- La formation est financée par l'OPCO de l'entreprise

- 1 Pré-inscription par téléphone ou en ligne :
03 89 60 09 60 ou www.pro-format.fr
- 2 Rendez-vous avec le conseiller en formation et/ ou le responsable pédagogique
- 3 Réussir les tests d'exigences préalables à l'entrée en formation et les tests de sélection
- 4 Réponse sous 48 heures
- 5 Coaching personnalisé pour trouver une entreprise



PRO FORMAT SPORT

19 Allée Glück - 68200 MULHOUSE

Cordinatrice : Angélique FOURNIER

03 89 60 09 60 info@pro-format.fr

www.pro-format.fr



Nos écoles sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Notre établissement est certifié Qualiopi. Ce qui atteste de la qualité des processus mis en œuvre par les prestataires des formations que nous proposons.



BPJEPS APT

BREVET PROFESSIONNEL JEUNESSE

EDUCATION POPULAIRE ET SPORTS

Spécialité Educateur Sportif
Titre RNCP : 28573
Mention Activités Physiques Pour Tous
Code CPF : 161288



UNE FORMATION
DIPLOMANTE

11 MOIS
DE FORMATION

UN SUIVI
PERSONNALISÉ

DIFFÉRENTES
MÉTHODES DE
FINANCEMENT

VOUS SOUHAITEZ VIVRE
DE VOTRE PASSION ?
DEVENEZ EDUCATEUR SPORTIF !



SUIVEZ-NOUS



DEVE-NEZ EDUCATEUR.TRICE SPORTIF.VE



POURQUOI CHOISIR PRO FORMAT ?

88%
de réussite

- 1

L'accompagnement
ProFormat vous accompagne dans le montage de vos demandes de financement
- 2

La recherche d'entreprises
Vous bénéficiez d'un coaching personnalisé dans votre recherche d'entreprise
- 3

L'expérience
13 années d'expériences dans les formations du sport
- 4

Le suivi
Etroite collaboration entre le responsable pédagogique de l'école et votre tuteur en structure

RYTHME D'ALTERNANCE

600 heures de formation
Lundi et Mardi : 8h-12h / 13h-16h

LES PRÉ-REQUIS

- Avoir 18 ans
- Avoir une bonne condition physique
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités physiques et sportives.
- Valider les tests de sélection
- Etre titulaire du PSC1 (ou AFPS ou SST) en cours de validité sur toute la durée de la formation.

MÉTIERS VISÉS

Educateur.trice sportif.ve / Animateur.trice sportif.ve en association :

- Collectivités territoriales
- Centre socio culturel
- Structures scolaires et périscolaires
- Centre de vacances

Auto-entrepreneur

LA PÉDAGOGIE

- Formateurs issus du monde professionnel
- Evaluation en contrôle continu et épreuves certificatives en fin de formation
- Cours théorique avec mise en situation sur plateau technique

LE STATUT

ALTERNANT.E
Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

SALARIÉ.E
Transition professionnelle (TransitionPro) / Pro-A

DEMANDEUR D'EMPLOI
Aide individuelle à la Formation (AIF)
Fonds d'Intervention pour la Formation et l'Emploi (FIFE)

FORMATION INITIALE : 6 250 Euros net

VALIDATION DU DIPLÔME

- Diplôme de niveau 4.
- Vous pouvez valider ce diplôme par unités capitalisables.
- Ce diplôme peut être obtenu par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).
- Après validation de l'ensemble des Unités Capitalisables, vous obtiendrez le titre d'EDUCATEUR SPORTIF mention ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS.

ENSEIGNEMENTS



ENSEIGNEMENTS TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS, RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

Nos séquences pédagogiques s'appuient sur plusieurs méthodes : cours magistraux, cours pratiques, accompagnements pédagogiques individualisés, études de cas, mise en situation professionnelle.

Unité capitalisable 1 : Encadrer tout public dans tout lieu et structure

Communiquer dans les situations de la vie professionnelle - Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté - Contribuer au fonctionnement d'une structure

Unité capitalisable 2 : Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

Concevoir un projet d'animation - Conduire un projet d'animation - Evaluer un projet d'animation

Unité capitalisable 3 : Concevoir une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités physiques pour tous

Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage - Conduire la séance le cycle d'animation ou d'apprentissage - Evaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

Unité capitalisable 4 : Mobiliser les techniques de la mention des activités physiques pour tous pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage.

Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option - Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'activité - Garantir des conditions de pratique en sécurité

Épreuves	Forme
UC1 : tronc commun	Dossier + Présentation orale
UC2 : tronc commun	Dossier + Présentation orale
UC3	Dossier + Mise en situation Professionnelle + Entretien
UC4	Canevas de séance + Conduite de séance + Entretien

- La formation est ouverte à l'apprentissage en partenariat avec le CFA Form'AS.
- Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé et les sportifs de haut-niveau.
- Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié.e apprenti.e.